

Conclusions du projet SEARCH

« Il faut réexaminer l'idée selon laquelle l'UE pourrait intégrer des pays avec des systèmes de production différents et des niveaux de bien-être sensiblement plus bas, sans encourir un coût important ».

ENTRETIEN avec *Jordi Suriñach* par *Javier Albarracín*

Titulaire de la chaire d'Économie appliquée à l'Université de Barcelone, Jordi Suriñach est directeur de l'Institut de Recherche en Économie appliquée régionale et publique (IREA-UB) et du domaine de transfert du Groupe de recherche en analyse quantitative régionale (AQR-IREA). Il coordonne actuellement le projet SEARCH, programme financé par le Septième programme-cadre de l'UE, composé de 19 centres de recherche, et dont le but est d'étudier l'amélioration de la corrélation entre l'UE et ses pays voisins, de la Méditerranée et de l'Europe de l'Est. Pour ce faire, les flux de biens (commerce) et de capitaux (investissement étranger) sont analysés, ainsi que ceux de mobilité de personnes (migration), les flux technologiques et de connaissances (I+D+i) et, enfin les aspects de l'environnement institutionnel, culturel et religieux, entre autres.

AFKAR/IDEES : *À une époque de grande instabilité au sud de la Méditerranée, les flux commerciaux et d'investissement extérieur ont-ils été affectés dans les pays concernés par la politique européenne de voisinage (PEV) ?*

JORDI SURIÑACH : La PEV a accéléré et accru les flux économiques entre l'UE et ses pays voisins. Cependant, cette corrélation n'a pas réussi à maximiser son potentiel et il reste encore une marge considérable pour l'essor du commerce et des flux de capitaux, ce qui donne à penser que l'UE et les pays de la PEV doivent renforcer da-

vantage leurs liens. Le mécanisme principal de cette politique de « conditionnalité » (*Deep and Comprehensive Free Trade Agreements*) n'a pas été très utile. La PEV n'a pas produit les résultats escomptés, l'écart sur le plan du bien-être n'a pas diminué et l'intégration entre l'UE et les pays de la PEV est déséquilibrée et asymétrique. Par ailleurs, les relations entre les deux parties produisent des effets secondaires (ou des déséquilibres) qui favorisent les principales capitales et les régions les plus dynamiques des pays de la PEV en reléguant au second plans les régions les moins développées. Par conséquent, en termes politiques, il y a lieu de réexaminer l'idée selon laquelle l'UE pourrait intégrer des pays avec des systèmes de production différents et des niveaux de bien-être sensiblement plus bas, sans encourir un coût important.

A/I : *Dans quelle mesure le projet SEARCH a permis de mieux comprendre la réalité migratoire dans la Méditerranée ?*

J.S. : Le projet SEARCH a fourni une contribution inestimable à travers de nombreuses recherches, dont quelques travaux ont déjà été publiés dans de prestigieuses revues internationales et d'autres sont sur le point de l'être, accompagnés de recommandations, *Policy Briefs* et *Policy Notes*. Y ont été analysés entre autres, les écarts salariaux, les plus petites opportunités réservées aux immigrants bien qu'ils aient un niveau de qualification

élevé, les avantages du retour des immigrés dans leur pays d'origine, les opportunités créées par les envois de fonds et la promotion des politiques relatives à la migration temporaire.

A/I : *Comment peut-on améliorer le transfert d'innovation et de technologie entre l'UE et les pays de la Méditerranée ?*

J.S. : Le projet a montré que la proximité géographique entre les agents participant au processus d'innovation favorise le transfert de connaissances. Par ailleurs, ce transfert est aussi renforcé par les relations qui s'établissent au sein des réseaux non géographiques comme ceux constitués par les liens institutionnels, technologiques, sociaux et organisationnels. La coopération entre entreprises est l'élément déterminant de l'adoption d'innovations et il semble que le niveau de confiance des personnes dans chaque pays et le haut niveau d'éducation jouent un rôle clé. En résumé, il conviendrait de favoriser l'émergence de relations non géographiques et de renforcer les liens institutionnels, culturels, cognitifs, sociaux et organisationnels qui faciliteront l'échange de connaissances, en stimulant ainsi la diffusion de l'innovation et la création de réseaux de recherche. Mais pour ce faire, il est nécessaire que les pays de la Méditerranée généralisent la capacité d'absorption des connaissances et cela passe nécessairement par une amélioration du niveau de formation.

Il faut renforcer les liens institutionnels, culturels, cognitifs, sociaux et organisationnels

En tout état de cause, il existe encore de grandes différences en termes institutionnels, culturels, sociaux ou de risque économique qui compliquent les progrès dans ce domaine.

A/I : *Quelle est la situation de l'environnement institutionnel dans la Méditerranée et dans quelle mesure les politiques de l'UE peuvent avoir des répercussions dans la région ?*

J.S. : La qualité des environnements national et institutionnel a une importance majeure pour garantir le succès des activités économiques, d'innovation, des politiques de développement et de croissance économique. La région méditerranéenne est caractérisée par une forte hétérogénéité dans son contexte institutionnel et dans la plupart de ces pays celui-ci doit être sensiblement amélioré. Les pays méditerranéens sont encore en deçà des normes de l'UE en termes de qualité de leur environnement institutionnel bien qu'il existe des disparités importantes entre eux. Une coopération et une intégration institutionnelle sont donc nécessaires. En tout état de cause, il est évident que la coopération institutionnelle doit s'adapter aux particularités des pays en termes de faiblesse institutionnelle, d'obstacles et d'enjeux.

A/I : *Comment pourrait-on améliorer la PEV en raison des changements intervenus dans la Méditerranée ? Et dans le voisinage avec l'Europe de l'Est du fait des incertitudes créées par la question ukrainienne ?*

J.S. : Nos résultats indiquent que la PEV ne devrait plus être considérée com-

me un outil pour inculquer des valeurs « européennes » dans les pays voisins ou en vue d'atteindre les objectifs d'une meilleure relation économique (accès aux marchés) et politique (sécurité et stabilité). Nos résultats soulignent la nécessité de tirer parti des expériences locales et des caractéristiques spécifiques observées dans le cadre local et de tenir compte que les pays voisins ne sont pas seulement pour l'occasion de renforcer la stabilité de l'UE et de fournir des opportunités de marché aux États membres. Ils doivent aussi être considérés comme des partenaires potentiels, actuels et futurs, pour l'échange de connaissances et de compétences, pour l'adaptation et l'amélioration des innovations et pour le partage d'expériences respectives. De même, l'approche de la politique de voisinage sur des thèmes comme l'élargissement des marchés s'est avérée insatisfaisante car elle ne permet pas de réduire l'écart entre les pays de l'UE et ses voisins. Le moment est venu de renforcer les facteurs de développement et les mécanismes qui pourraient développer la capacité d'un pays pour qu'il bénéficie des connaissances externes : institutions, éducation, etc.

A/I : *Quelles sont les leçons et les résultats que l'on peut tirer du projet SEARCH en ce qui concerne la Méditerranée et sa relation avec l'Europe ?*

J.S. : Une plus grande coopération s'impose. L'Europe doit comprendre les caractéristiques différentielles des pays de la Méditerranée. Il ne s'agit pas de les unifier au modèle « strictement européen ». Par ailleurs, les pays voisins doivent améliorer leur environnement institutionnel, le « capital social » et

comprendre qu'il doit y avoir un processus d'adaptation à des normes de fonctionnement différent, basé sur la crédibilité et la stabilité des investissements, mais ils doivent surtout accroître la formation de la population en général et s'ouvrir aux possibilités des réseaux internationaux dans l'environnement scientifique.

Pour conclure, il serait peut-être utile d'expliquer que des recommandations ont été formulées à la suite du projet SEARCH, qui ont été évaluées par des experts de ces pays. Cinq d'entre elles sont les plus appréciées et peut-être les moins difficiles à mettre en œuvre. D'une part, la PEV devrait tenir compte des différences régionales entre les pays voisins de l'Europe en termes de capacité d'innovation dans l'élaboration de leurs politiques.

Cette politique européenne doit abaisser les frais des envois de fonds comme les commissions et la double imposition. Par ailleurs, la PEV devrait apporter un soutien aux canaux permettant de diffuser les connaissances, en élaborant des politiques destinées à promouvoir une compréhension mutuelle des cultures et des langues ainsi qu'une mobilité équilibrée des étudiants de l'UE et de ses pays voisins, aussi bien dans le milieu académique que dans le milieu industriel. Elle devrait aussi favoriser l'amélioration des infrastructures pour les transferts électroniques de fonds des migrants.

Les responsables politiques de l'UE devraient envisager d'accroître les investissements et l'assistance technique aux pays voisins afin de parvenir à des améliorations durables de la qualité des institutions qui soutiennent l'émergence de nouvelles entreprises et leur croissance. ■